

Yvonand, le 24 août 2026



PROCÈS-VERBAL DU BUREAU N° 1

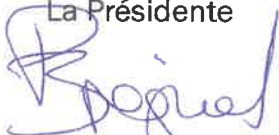
Présidence : Mme Patricia Breguet

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

prenant en compte les articles 37 à 48 du règlement du Conseil communal d'Yvonand de mai 2014 ;

valide les commissionnaires suivants pour le préavis 2026/05 (Octroi d'une autorisation générale de plaider pour la législature 2026 - 2031) présidé par le premier membre de l'UDC.

PLR	1 ^{er} membre suppléant	Wolf Gabriel Bachmann Nicole
YD	1 ^{er} membre 2 ^{ème} membre suppléant	Wenk Aline Delarze Lucy McDonald Aidan
UDC	1 ^{er} membre suppléant	Rey Catherine Zeiter Viktor
ET	1 ^{er} membre suppléant	Handschin Gailan David Gaétan

La Présidente

Patricia Breguet



La Secrétaire

Pauline Héritier